

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2022 A 20 HEURES

Date de la convocation : 28 Septembre 2022

Présents : M. MATHIEU Patrick, M. TROTTET Jérémie, M. MAYERE Philippe Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Mme FORISSIER Marilyne, M NOGARA Yann, M GOUTTEFARDE Damien, M TROTTET Maxime, Mme MATHIEU Nicole..

Absents avec pouvoir donné : Mme MATHIEU Nicole pouvoir à Mme VILLARD Sylvie

Secrétaire de séance : M. Philippe MAYERE

### ORDRE DU JOUR

#### **1 -Approbation compte rendu du conseil municipal du 21 septembre 2022.**

Le compte rendu de la séance précédente doit être modifié : la liste des membres du conseil municipal présents à savoir Monsieur Philippe MAYERE. N'appelant aucune autre observation ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres.

#### **2- APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA CCFE .**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'approuver les nouveaux statuts de la CCFE suite à la délibération du conseil communautaire en date du 28/09/2022 approuvant la modification desdits statuts. Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité de ses membres ces statuts modifiés **(D2-2022-10-12)**

#### **3- APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX DU LIGNON**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération en date du 20/09/2022, le Syndicat Intercommunale des Eaux du Lignon a approuvé les statuts dudit syndicat. Ces statuts doivent être approuvés par chaque commune membre. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve lesdits statuts tels qu'établie. **(D3-2022-10-12)**

#### **4- NOMINATION DES MEMBRES DU SYNDICAT DES EAUX DU LIGNON –**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de nommer 4 membres du conseil municipal pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux du Lignon.

Sont élus : Messieurs MATHIEU Patrick, TROTTET Jérémie, Mesdames MARCEL Madeleine et MATHIEU Nicole **(D4-2022-10-12)**

#### **5- APPROBATION CONVENTION GROUPEMENT COMMANDES SDA**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, qu'il convient d'approuver la convention groupements de commandes pour le schéma directeur d'assainissement, porté par la CCFE. Après en voir délibéré à l'unanimité de ses membres, le conseil approuve cette convention et habilite Monsieur le Maire à la signer **(D1-2022-09-21)**

### Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance de

- Que la date pour le repas des aînés est fixée au jeudi 24 novembre 2022 à 12 heures chez Samuel et Violaine

Plus personne de sollicitant la parole, la séance est levée à 22h30.

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 23 novembre 2022 à 20 heures, le conseil d'adjoints au mardi 14 novembre à 14 heures.

Le secrétaire de séance  
Philippe MAYERE

le Maire  
Patrick MATHIEU